MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE, DE LA RURALITE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Arrêté du 16 NOV. 2011
fixant la composition du comité technique ministériel

Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire,

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n°2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

VU l'arrêté du 27 juin 2011 portant institution des comités techniques au ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire ;

VU les résultats des élections générales des comités techniques du ministère chargé de l'agriculture du 20 octobre 2011,

Arrête :

Article 1er - Les représentants de l'administration siégeant au sein du comité technique ministériel institué par l'arrêté du 27 juin 2011 susvisé, sont désignés comme suit :

- le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire, président ou son représentant, le secrétaire général ou le secrétaire général adjoint ;
- le chef du service des ressources humaines ou son représentant.

Article 2 - Les représentants du personnel siégeant au sein du comité technique ministériel institué par l'arrêté du 27 juin 2011 susvisé, sont désignés pour quatre ans comme suit :

Pour la C.F.D.T :

Membres titulaires	*Membres suppléants*
M. MOINARD Jacques	Mme VACHIER Anne-Michèle
M. HEDRICH Philippe	M. LOCICERO Didier

Pour la liste commune CFE-CGC CFTC SNISPV-FGAF :

Membres titulaires	*Membres suppléants*
Mme FOURNIER Véronique	Mme BROUCAS Hélène

Pour la F.S.U. :

Membres titulaires	*Membres suppléants*
M. LE BOITEUX Jean-Marie	M. PAGNIER Serge
Mme GUILLOU Sylvie	M. TOUBIN François
Mme DEBORD Sylvie	M. POLACK Bruno
M. GAUTIER Jean-Claude	Mme BOUHADDI Fatima
M. CHASSAGNETTE Frédéric	M. CHAUVET Frédéric

Pour Sud Rural Equipement :

Membres titulaires	*Membres suppléants*
M. GUILLAUD Eric	M. DANIEL Jean-Philippe

Pour la C.G.T. :

Membres titulaires	*Membres suppléants*
Mme FILIPPI Muriel	M. LEPELTIER Pascal

Pour l'Union des syndicats Force Ouvrière :

Membres titulaires	*Membres suppléants*
M. MAITRE Patrice	M. LEBOSSE Jean Claude
Mme PETIOT Marie Joëlle	M. LARRERE Jean Luc
M. DELMAS Michel	Mme STOECKLIN Sabine

Pour l'U.N.S.A. :

Membres titulaires	*Membres suppléants*
M. COSTA Philippe	M. STEUX Alain
M. SIGALA Guy	Mme DEIANA Claudette

Article 3 - Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 16 NOV. 2011

Pour le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire et par délégation,

Le secrétaire général

Jean-Marie AURAND